

La Gazette des trois clochers.

n°6 Décembre 2021.

COMMUNE DE BREUVANNES EN BASSIGNY.



Notre gazette arrive dans vos foyers en cette fin d'année qui continue d'être éprouvante au regard de la situation sanitaire. Certains d'entre nous ont été frappés plus durement que d'autres, nos pensées les accompagnent. Après une période « d'embellie » et d'espoir, nous voici face à un nouveau variant. La vaccination et les gestes barrières portent leurs fruits pourtant nous devons rester vigilants.

La crise sanitaire, qui nous confronte à une situation inédite, met à mal le lien social. Elle met en évidence le fait qu'il est vital pour l'être humain de s'organiser collectivement, de vivre ensemble.

Les différents acteurs de notre société contribuent aux efforts, s'adaptent et innovent.

Cette période met en exergue la disponibilité et le professionnalisme de bon nombre d'acteurs sociaux de notre commune. Je tiens à remercier les membres de notre maison médicale pour leur implication dans la prise en charge de tous et pour la mise en place des tests et des vaccinations.

Nos remerciements vont vers tous ceux qui mettent l'Humain au cœur de leurs actions : dans les secteurs sanitaires, éducatifs, associatifs.

Saluons en particulier les engagements de nos pompiers, des personnels de l'ADMR, de l'APAJH, la présence de l'école de la République.

Les commerçants maintiennent leurs services ouverts et contribuent également au maintien du lien social.

Entre deux restrictions sanitaires, les associations reprennent leurs activités et animent nos villages grâce à des moments de rencontres ou des moments sportifs, merci à elles.

La crise sanitaire met en évidence la chance que nous avons de vivre « à la campagne », la distanciation est plus aisée.

De ce fait, de nouveaux habitants, choisissent notre ruralité et arrivent dans nos villages, nous leur souhaitons la bienvenue.

Dans ce même contexte, le Conseil Municipal est organisé et chacun y remplit ses fonctions avec ses compétences et sa disponibilité.

Quotidiennement des choix importants sont faits, des actions sont mises en place dans un souci d'intérêt général : vous pourrez les découvrir dans les pages de cette gazette.

La fin d'année est là et 2022 frappe à notre porte.

Le contexte sanitaire nous empêche de nous retrouver autour de la traditionnelle galette.

Les membres du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2022 placée sous le signe de la santé, du bonheur, de la sérénité et de l'espoir.

Le Maire, Parot Sylvie.



Convivialité avec nos aînés

Entre deux restrictions sanitaires la commune a organisé le traditionnel « repas des aînés ». Le 27 novembre, nous avons eu la joie de nous retrouver.



Nos pensées et nos remerciements vont vers M. Alain Gobillot qui nous a quitté et qui, toujours actif pour la commune s'est investi encore en 2021 pour organiser ce repas.

De la maternelle au CM2, les élèves du groupe scolaire Jean Baptiste Bollée ont été accueillis à la bibliothèque de Breuvannes.

Les 3 et 4 décembre, les bénévoles, disponibles et accueillantes ont proposé une visite-découverte assortie d'une animation autour du thème de Noël et de l'hiver. Les enfants ont apprécié les lectures et les activités manuelles.

Notre bibliothèque municipale est ouverte gratuitement à tous le mercredi de 14h à 16h30 et le vendredi de 16h à 17h30.

Être inscrit à la bibliothèque c'est choisir un livre sur place ou réserver un livre de votre choix auprès de la MDHM (Médiathèque Départementale de la Haute-Marne).

La Médiathèque Départementale de la Haute-Marne (MDHM), met à la disposition des lecteurs Haut-Marnais son portail de ressources numériques, la **Webothèque52**. Elle propose une sélection de documents : **cinéma, presse, littérature, auto-formation** et un espace mettant en avant la **scène musicale locale**.

Un accès est également spécifiquement dédié au **jeune public**.

Pour accéder à ce service, rendez-vous sur :

<http://webotheque.haute-marne.fr/>

Pour profiter **gratuitement** de l'ensemble de ces ressources numériques, vous devez au préalable être inscrit dans notre bibliothèque.



Merci à Mme Josette Oudin qui a rejoint l'équipe de bénévoles de notre bibliothèque.

Inauguration de la restauration de l'église Saint-Martin de Colombey-Lès-Choiseul en présence de l'Évêque de Langres

Après plusieurs années de travaux réalisés sous la surveillance de Jean-Claude Perny, Maire délégué de Colombey-Lès-Choiseul, Monseigneur Joseph de Metz-Noblat Évêque de Langres, accompagné de l'Abbé Jeaugey, ont célébré une messe pour l'inauguration de ce magnifique édifice classé au titre des monuments historiques.

Fidèles et habitants des communes environnantes, rassemblés ce dimanche 6 juin, ont pu admirer le travail de restauration remarquable réalisé par différentes entreprises. Les artisans ont su redonner toute leur superbe à la toiture, aux statues ou encore aux enduits et ont mis à jour de superbes peintures murales.

La journée s'est terminée par un concert de musique baroque donné en l'église par Jean-Baptiste MEDARD et son ensemble familial.

Un grand merci à tous ceux qui, via la Fondation du patrimoine, ont participé au financement de ces travaux.

Le financement de ces travaux a été subventionné par la DRAC (Direction Régionale des affaires culturelles), la Région Grand Est, le Département de la Haute-Marne, 20% du financement restant à la charge de la commune.



La chapelle Saint-Hilaire de Brevannes-En-Bassigny ouverte au public dans le cadre d'une exposition photos

Restaurée en 1998 avec pour objectif de devenir un lieu d'exposition ou de toute autre manifestation culturelle, la chapelle est restée cependant peu utilisée.

C'est dans ce cadre qu'une exposition autour de la photographie a été mise en place les 14 et 15 août ainsi que le dimanche 21 septembre dans le cadre des journées du patrimoine.

Durant tout un week-end de juin sur les 3 villages, le photographe Bruno Bourle est venu photographier des scènes de vie, habitants, monuments, rues, habitations... . Après ce travail de « reporter » une sélection des clichés a été faite pour être exposés à la chapelle.

Après 3 journées d'ouverture au public et environ 150 visiteurs, les photos ont été présentées dans les villages de Meuvy et de de Colombey-Lès-Choiseul

Rendez-vous pris pour d'autres aventures culturelles dans ce lieu datant du XIIème siècle.



Passage en LED pour l'éclairage public de nos villages.

Le Conseil Municipal a choisi d'investir et a délibéré en faveur d'un renouvellement total de l'éclairage public dans nos trois villages de Breuvannes, Colombey et Meuvy.

Pour notre commune, c'est le SDED (Syndicat Départemental de l'Energie et des Déchets) qui exerce la compétence et est responsable des travaux et de l'entretien.

Ici et là, l'éclairage de nos rues est insuffisant : les ampoules sont obsolètes et ne peuvent plus être remplacées. Les membres du Conseil Municipal partagent votre impatience.

Les délais sont incompressibles, les commandes sont passées comme vous, nous patientons.

Nous vous avons annoncés des travaux pour le second semestre 2021.

Vous verrez la concrétisation de nos choix dès le 1er trimestre 2022.

Vous bénéficierez d'un passage en Led, qui permet de maintenir un éclairage de 20 % durant la nuit (de 22 h à 6h). Sur le long terme ce sont des économies d'énergie.

Cet investissement coûtera à la commune 70000€, le reste étant géré par le SDED.

Globalement plus harmonieux, notre choix apportera un confort de vie à l'ensemble de nos habitants.

L'assainissement collectif : une préoccupation quotidienne.

Les travaux, la maintenance, la surveillance à la station d'épuration sont une préoccupation quotidienne, bien souvent ignorée de nos concitoyens.

Chaque jour, nos agents surveillent nos stations d'épuration de Breuvannes et de Colombey. Vos élus travaillent avec eux, prennent des décisions et investissent pour le bon fonctionnement et la gestion des boues.

Réglementairement, nous sommes épaulés par les services de l'Etat, le Conseil Départemental et la Chambre d'Agriculture.

A Breuvannes, la Covid a eu d'importantes répercussions sur la gestion des boues que nous avons dû hygiéniser.

Avant de pouvoir épandre les boues, ces dernières ont subi un traitement au lait de chaux afin que plus aucune trace de virus ne survive, in fine.

La station d'épuration, ce sont : des engagements financiers indispensables en investissement et en fonctionnement.

Pour 2020 et 2021, les coûts s'élèvent à 41000 € TTC .



Ordures ménagères et tri sélectif : A compter du 1er janvier 2022, le ramassage des sacs jaunes aura lieu le jeudi des semaines impaires.

Les sacs jaunes doivent être sortis le mercredi soir.

Nos églises se visitent.

Nous avons la chance de posséder dans nos Villages des bâtiments religieux remarquables, que la Commune s'efforce d'entretenir et de mettre en valeur. C'est donc pour nous un grand plaisir quand nous sommes sollicités pour les faire admirer.

Le 26 août, l'association AD3P, qui réalise le journal « L'ECHO des 3 Provinces » avait organisé une visite de Breuvannes en Bas-signy. Accueillis par Jean-Claude Perny, Claude Larché, Claude Thiébaud et Claude Cosson, les visiteurs ont ainsi découverts les monuments et leur histoire :

à Colombey-lès-Choiseul, l'église Saint Martin qui a retrouvé tout son éclat après les récents travaux

à Breuvannes, l'église Saint Remy et la chapelle Saint Hilaire où l'exposition Photos était encore présentée

à Meuvy, l'église Saint Georges et son clocher tors, ainsi que la maison et la tombe de Gustave DUTAILLY.

Le 11 septembre, la SHAL (Société Historique et Archéologique de Langres) nous avait sollicité pour organiser une visite de l'église de Meuvy. C'est ainsi que le docteur Petit de la SHAL et Claude Thiébaud ont présenté l'histoire et les éléments remarquables de l'église et ont évoqué Gustave Dutailly, grand collectionneur et enfant du village.



En 2020 et 2021, la commune de Breuvannes a investi dans l'entretien de ces lieux culturels et de souvenir. Ainsi, les murs des cimetières de Colombey les Choiseul et de Meuvy ont été restaurés et crépis. La chapelle Saint Hilaire de Breuvannes a bénéficié d'une rénovation complète de sa zinguerie et de sa couverture.

Visite de M. Le Préfet.

Monsieur Joseph Zimet était en visite dans notre commune le 20 juillet 2021.

Cette visite lui a permis de mieux appréhender certaines problématiques de notre commune mais aussi de découvrir les savoir-faire de nos entreprises.

Ci-contre, en visite avec vos élus à l'entreprise Rostan reprise par M. et Mme Biguet (à droite).



M. Blanqui mis à l'honneur

Le 16 octobre 2021, le Général Haxaire était présent à la Mairie de Breuvannes pour remettre la légion d'honneur au Lieutenant honoraire Yves Blanqui.

Nous sommes très fiers de compter parmi nos concitoyens un médaillé de la Légion d'honneur et d'avoir pu l'accompagner pour ce moment exceptionnel et solennel.



Ouverture d'une garderie périscolaire à Breuvannes.

A compter du 03 janvier 2022, la Communauté de Communes Meuse Rognon qui gère notre école ouvre un service de garderie périscolaire permettant aux parents dont les enfants sont scolarisés au Groupe Scolaire Jean Baptiste Bollée de faire garder leurs enfants avant ou après les horaires scolaires.

Ce service est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h50 et de 16h15 à 18h30.

Pour tous renseignements et inscriptions : téléphonez au 03 25 02 74 86.



Urbanisme.

La Communauté de Communes Meuse Rognon a validé son PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) qui est applicable depuis le 13 novembre 2021. Le PLUI est consultable en mairie et en ligne et sur le site de la CCMR.

<https://meuserognon.fr>

Le dépôt de vos dossiers d'urbanisme s'effectue en mairie de Breuvannes.



Prochaines échéances électorales.

**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**



**INSCRIVEZ-VOUS
SUR LES LISTES
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 4 MARS 2022
(IL FAUT PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr)
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA n°12645*02 À TÉLÉCHARGER SUR [SERVICE-PUBLIC.FR](https://www.service-public.fr))

**ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
10 ET 24 AVRIL 2022**

Carnet rose au Conseil Municipal.

Guillaume Barbier et sa compagne Coralie They ont eu la joie d'accueillir la petite Salomé le 21 août 2021.



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

*La Gazette des trois clochers. n°6 Décembre 2021.
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.*